

La cyber-administration en Suisse : quelle plus-value pour le service public ?

L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sur les collectivités publiques est actuellement au coeur d'un débat important au sein de la vie politique suisse, car le pays a pris du retard dans l'administration en ligne, comme le montre l'échec du site www.ch.ch (9,6 millions de CHF ont été affectés à la technique, dont 3,7 millions pour le seul hébergement, assuré par Swisscom). La Suisse dépense sans compter : près de 400 millions de CHF ont déjà été affectés aux sites Internet des communes, des cantons et de la Confédération.

Sources :

Services de l'informatique du canton du Jura

http://w3.jura.ch/services/sdi/index_ext.pl/en_savoir_plus_sur_le_cyberetat

La Société suisse des sciences administratives

http://www.sgvw.ch/egovernmnet/f/evantitagung05_medienmitteilung.php

« Stagnation auf allen Ebenen », *Infoweek.ch*

„Seule l'ambition incite le citoyen à investir dans l'e-gouvernement“, *AGEFI*, 12/05/2005

«Un e-gouvernement fort requiert bien davantage de collaboration », *AGEFI*, 29/04/2005

« Handy will Wahlhelfer », *Basler Zeitung*, 22/04/2005

„Kein zentraler Behörden-Schalter“, *infoweek.ch* 04/04/2005

„L'humiliation numérique“, *L'Hebdo*, 14/04/2005

Sites Internet utiles:

<http://www.evanti.ch>

<http://www.ch.ch>

<http://www.ech.ch>

<http://www.gov.ch>

<http://www.isb.admin.ch>

Si la Suisse offre aujourd'hui toutes les conditions-cadres pour progresser, une utilisation des TIC plus efficace est nécessaire, pour pouvoir offrir une valeur ajoutée aux entreprises et aux citoyens contribuables : selon une étude récente de l'UE, la Suisse est le quatrième pays (sur 65) le mieux équipé en informatique mais seulement le 27^{ème} (sur 28) pour les transactions en ligne.

Ces dernières années, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont été de plus en plus souvent utilisées pour l'exécution des tâches de l'administration. Elles ont permis d'améliorer les processus et les prestations et de mettre en place de nouveaux processus qui n'auraient pas été possibles auparavant. Cette évolution est due davantage à l'utilisation de nouvelles possibilités techniques qu'à la prise de décisions politiques délibérées. Les efforts réalisés jusqu'à présent aux différents niveaux de l'administration ont généralement été entrepris indépendamment les uns des autres et sans coordination, étant donné la structure fédéraliste de la Suisse : en effet, chaque canton a tendance à mettre au point son système spécifique. Un mot d'ordre donc : la centralisation.

En effet, les TIC ne peuvent déployer tous leurs avantages que si elles sont utilisées de manière coordonnée au sein de la Confédération ainsi que dans les relations avec les cantons, les communes et les habitants. Or, actuellement, en fonction des régions, le nombre de sites diffère sensiblement : au Nord-Est, 87 à 100 % des régions ont leur propre site web, tandis que pour les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, ce chiffre varie entre 40 % et 68 % seulement, la moyenne suisse se situant à hauteur de 87%. Seuls 30 % des formulaires officiels sont actuellement en ligne, et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) entend alléger au maximum les procédures d'autorisation en vue de parvenir à un guichet unique d'ici 2008.

Il s'agit donc de cibler les efforts, de créer un cadre commun au niveau de l'organisation, de la technologie et de la sécurité, et d'engager les ressources de manière efficace. Ce sont là les objectifs de la stratégie de la Confédération en matière de cyber-administration approuvée par le Conseil fédéral le 13 février 2002.

La Suisse se trouve donc face à un enjeu important en matière de cyber-administration : il lui faut chercher des solutions pour améliorer la rentabilité des investissements consacrés aux TIC, pour cela il faut une modernisation des administrations en conjuguant les technologies de l'information et de la communication (TIC) et une réorganisation des processus administratifs.